



La lettre des services de l'OFB en Guyane

Rédacteurs : Raphaël GROSSOT, Gregory CIBRELUS, Orphée WALBURGER, Margot GRADOZ, Karim CHKIOUA, Mathilde LASFARGUE, Mathieu ENTRAYGUES.

Novembre 2022

N° 04



Crédit photo : OFB SD973

I. Actualités des services

Arrivées et départs dans les services de l'OFB en Guyane



Service Départemental

Après 5 années passées au service départemental de l'ONCFS puis de l'OFB en Guyane, Raphaël GAILHAC est parti en septembre pour rejoindre sa nouvelle affectation : le service départemental de PRADES dans les Pyrénées Orientales (66).

Nous lui souhaitons bon vent et bonne acclimatation à cette contrée montagnaise.

Trois nouvelles recrues ont rejoint le service :

Raphaël GROSSOT, présent dans le département depuis 2017, a rejoint les effectifs le 1^{er} juillet 2022. Il nous vient tout droit du tribunal judiciaire de CAYENNE.



Camille GERARD quant à elle, est arrivée pour la première fois en Guyane il y a 20 ans. Attachée à la préservation de la nature, elle est récemment diplômée d'un master en Gestion des Ressources Environnementales en milieu tropical.

Anciennement garde de la Réserve naturelle du Mont Grand Matoury, Morgane HERAULT rejoint l'équipe police de l'OFB pour poursuivre son investissement pour la préservation de la nature Guyanaise.



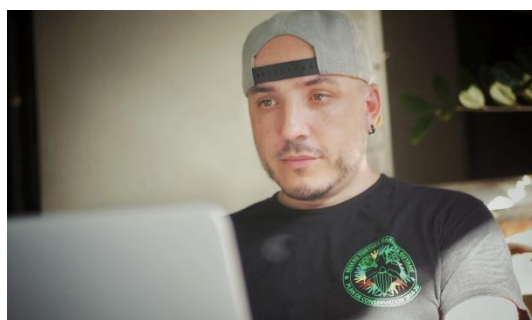


Unité Technique Connaissance

Après un an au sein de l'équipe du PNA tortues, Naomi SOUDRY poursuit ses études en métropole à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Master 2 BIOTERRE - Biodiversité, Territoire, Environnement). Elle réalise en parallèle son alternance à la fondation Goodplanet. Nous lui souhaitons une belle réussite dans ses prochains projets.

Crédit photo : OFB UTC 973

Elle a été remplacée par Karim CHKIOUA, qui a pris ses fonctions en tant que chargé de communication et d'éducation à l'environnement du PNA tortues marines en Guyane. Il est écologue et co-fondateur d'une ONG environnementale en Nouvelle-Calédonie.



Délégation territoriale



Alice Bello, après deux ans de service civique en tant qu'animatrice des projets Te Me Um pour les territoires ultra marin, a rejoint le Parc Amazonien de Guyane pour un poste d'animation nature à Saul. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouveaux projets et lui adressons un grand merci pour toute son implication lors de son VSC. Le recrutement pour la remplacer est actuellement en cours.

Ingénierie de projets économie et biodiversité

Après plus de 15 années passées en Guyane, dont près de 4 au sein de l'OFB, Benoît JEAN a quitté le territoire vers sa nouvelle affectation : la Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées, au sein du service environnement risques, eau et forêt. Il occupait le poste de chef d'équipe sur le dispositif d'ingénierie de projets économie et biodiversité depuis sa création.



Clarisse PETTIER, présente dans l'équipe depuis 2020, a également quitté son poste mais continue ses aventures guyanaises au sein d'un bureau d'études environnementales.

Nous leur souhaitons une très bonne continuation !



Camille MULOT a quant à elle rejoint l'équipe fin août, en tant que chargée de communication et partenariats « économie et biodiversité ». Diplômée d'un Master en expertise des relations internationales, et forte de 18 ans passés en Polynésie française, elle aura pour rôle de soutenir et valoriser les projets.

II. Actions de police : protection de la faune et des milieux

1. Détention faune sauvage

Début juillet, deux techniciens du service départemental de l'OFB Guyane intervenaient auprès d'un particulier. Son chien avait été photographié alors qu'il s'attaquait aux émergences de tortues. A cette occasion, ils ont remarqué que l'homme détenait un jeune singe en cage. Les agents l'ont informé de la réglementation et le Capucin olive (*Cebus olivaceus*), détenu depuis 1 an, leur a été remis.

L'animal a été conduit jusqu'à un centre de soin afin qu'il apprenne à se nourrir par lui-même et puisse un jour être relâché dans le milieu naturel.

Aucun animal sauvage issu du milieu naturel ne peut être détenu sans certificat de capacité et autorisation préfectorale d'ouverture d'établissement d'élevage.



Crédit photo : P. FLORENTINE/ SD973

2. Atteinte à espèce protégée



Crédit photo : O. WALBURGER/ SD973

Le 11 août, suite au signalement de l'association Action Animaux Guyane, les Inspecteurs du service se sont rendus au domicile d'une famille secteur Bourda à CAYENNE. Avec surprise, ils ont constaté que le singe détenu sur la terrasse de l'appartement était une espèce très peu commune: un *Chiropotes satanas*, Saki satan également appelé Saki capucin ou encore Saki noir, espèce protégée par l'arrêté du 15 mai 1986 fixant les mesures de protection des mammifères présents en Guyane. Dans le cadre de l'enquête judiciaire pour le délit de capture non autorisée d'espèce protégée (entre autres), l'animal a été saisi et conduit dans un centre de soin. Il y passera quelques temps avant de pouvoir être réintroduit parmi ses semblables.

Le Saki satan est une espèce de singe rarement observée qui évolue en groupe, très haut dans la canopée. Il est classé en danger critique d'extinction par l'UICN.

3. Commerce d'espèce non domestique réglementée

Fin août, le service départemental de l'OFB a été alerté sur la présence d'une femme qui vendait de la viande de bois et du Caïman devant une supérette de MATOURY.

Les Inspecteurs de l'Environnement se sont rendus sur les lieux, ont procédé au contrôle de la commerçante et à la saisie de 1,400 kg de viande de Caïman.

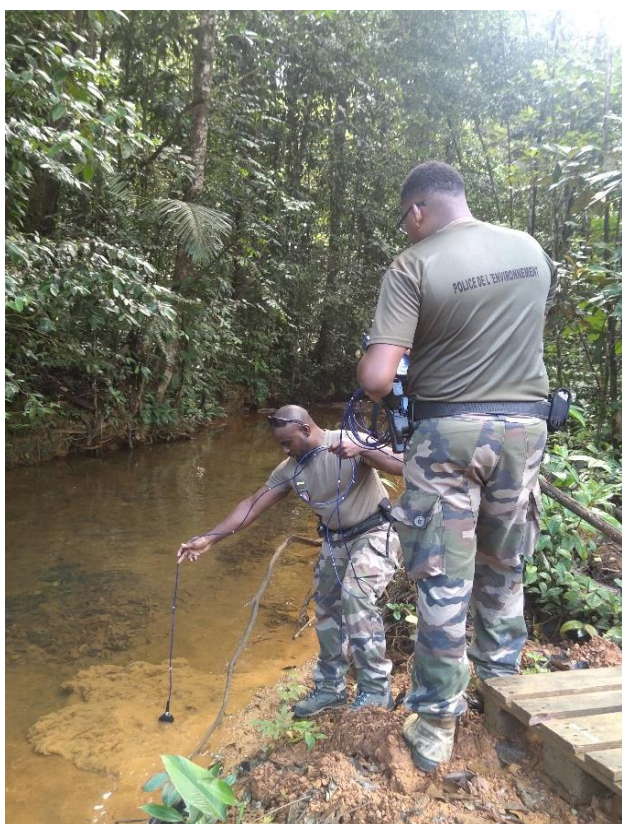
Lors de son audition, la personne mise en cause a reconnu l'achat, la mise en vente et la vente.

Le caïman est une espèce non domestique dont le commerce est un délit prévu par l'art L421-1 du Code de l'Environnement.



Crédit photo : C. VINCENT / OFB SD973

4. Travaux en cours d'eau



Parmi les missions dévolues aux Inspecteurs de l'Environnement, la protection du milieu aquatique est une priorité. Au cours de l'été, plusieurs chantiers ont été contrôlés afin de vérifier le respect des prescriptions édictées par l'autorité administrative (Direction Générale des Territoires et de la Mer). De nombreux manquements ont été relevés et trois rapports ont été adressés à l'unité Police de l'Eau de la DGTM.



Crédit photo : O. WALBURGER / OFB SD973

Les 9 et 10 septembre, dans le but de constater d'éventuelles atteintes à la faune protégée, une mission de police a réuni tous les agents du service départemental sur le sentier du Molokoï. Cet évènement a permis de resserrer les liens et de favoriser la cohésion entre les membres du service.

Aucune infraction n'a été constatée.



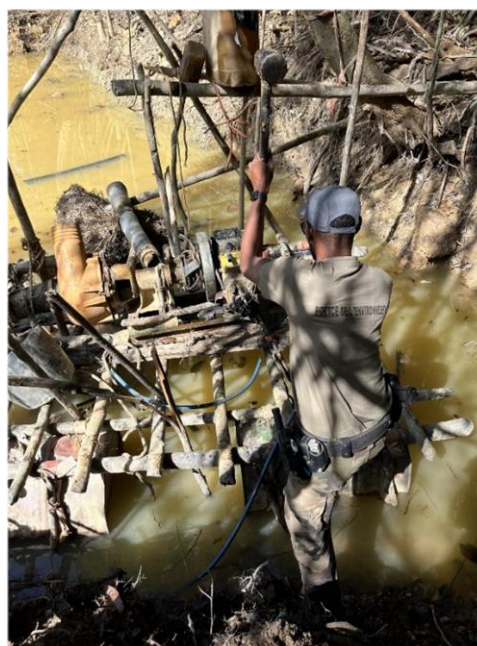
III. Et du côté de nos partenaires

1. Opération de Lutte Contre l'Orpaillage Illégal - PAG

Les 20 et 21 juillet 2022, le Parc Amazonien de Guyane a effectué une mission de Lutte Contre l'Orpaillage Illégal en compagnie d'un agent du Service Départemental de l'OFB.

Cette mission hélicoptérée visait dans un premier temps à effectuer un comptage des sites d'orpaillage illégaux et dans un second temps à détruire des chantiers. Au total, trois chantiers ont été détruits.

Crédit photo : PAG 973



2. Atteinte aux espaces naturels – Réserve de l’Amana

En juillet, les inspecteurs de l’environnement du SD973 accompagnés des gardes de la Réserve naturelle de l’Amana ont procédé au contrôle de bateaux de pêche surinamais et guyaniens dits « tapouilles ».



Cette opération a permis le contrôle de deux embarcations et l’appréhension ainsi que la destruction de plus de 4 tonnes de poisson et de 8 kg de vessies natatoires. Ces tapouilles qui pêchent illégalement sur le territoire français, déploient leurs filets de pêche de plusieurs kilomètres de longueur créant ainsi une barrière souvent mortelle pour les tortues marines. Leurs actions causent également un préjudice énorme à la ressource halieutique des eaux guyanaises.

IV. Missions techniques : connaissance des relations entre la faune, l’homme et ses habitats

1. Estimation de la densité de jaguar du CSG

En 2013, l’équipe de l’ONCFS a estimé la densité de jaguars dans le Centre Spatial Guyanais (CSG).

Aujourd’hui, presque 10 ans plus tard et toujours dans le cadre de la convention entre le CNES et l’OFB, nous refaisons cette estimation de densité.

La mise en place du protocole aura nécessité 3 semaines de terrain pour déployer les 33 stations, soit 66 pièges photos, sur tout le CSG. L’unité technique « Connaissance » de l’OFB a pu bénéficier de l’appui des collègues de la DRAS et des partenaires de l’ONF et de la RNN des marais de Kaw-Roura pour la mise en place des pièges photographiques.



Crédit photo : OFB UTC973

Ces pièges photographiques resteront en place pendant 4 mois, après quoi ils seront enlevés et les résultats pourront être comparés à ceux de 2013.

2. Indices kilométriques d'abondance (IKA) sur Roura, Saint-Georges et le Centre spatial guyanais

Tous les deux ans, les agents de l'OFB effectuent le suivi des espèces via le protocole IKA (Indice Kilométrique d'Abondance) sur les zones chassées de **Roura** (3 layons) et de **Saint-Georges** (4 layons).

Nous avons fait appel à des Intervenants extérieurs pour la réalisation du comptage avec les agents de l'OFB (Sd-973, de la DRAS et de l'UTC). Au total, 12 personnes ont participé à ces suivis pendant 2 x 9 jours.

Même si peu de faune a été observée dans ces zones chassées pendant ces deux missions, nous avons tout de même pu apercevoir : 3 espèces de primates (tamarins, saki à face pâle et capucin brun), les deux espèces de daguets (rouge et gris), l'agouti, le pécarí à collier, les tinamous (petit et grand), le marail et le hocco. Et un grand tamanoir a été vu le dernier jour de comptage sur Roura.

Les deux missions se sont bien déroulées avec quelques difficultés sur le site de Roura dû à un relief important sur cette zone. La faune est très farouche et les animaux détalent très vite dès qu'ils nous entendent arriver.

Au mois de décembre, nous réaliserons le dernier comptage IKA de l'année 2022 au **Centre Spatial Guyanais** avec la participation de Thibaut Ferrieux de l'ONF. Ce sera le 2^{ème} comptage sur cette zone, le premier ayant été effectué en 2013. 5 personnes participeront à cette mission qui nous réservera, on l'espère, de belles observations dans une zone qui reste peu chassée.



Crédit photo : OFB UTC973

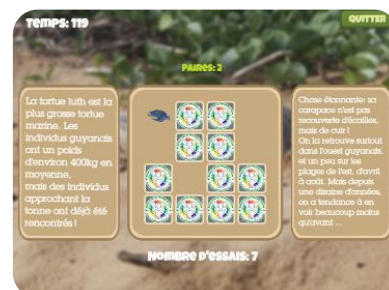
3. De nouveaux projets de sensibilisation et outils de communication pour le PNA Tortues Marines de Guyane

Le PNA Tortues Marines de Guyane a notamment pour vocation la sensibilisation, l'éducation à l'environnement et la communication auprès du grand public, et en particulier des plus jeunes. Dans cette optique, un nouveau **projet pédagogique** annuel a été proposé aux écoles élémentaires et collèges de Kourou et Matoury : imaginer et rédiger une nouvelle, centrée sur les menaces et dangers pesant sur les tortues marines, et l'illustrer. Ce travail, faisant appel tant au français, aux sciences naturelles, aux arts plastiques, qu'à l'éducation citoyenne, se terminera en fin d'année scolaire par la remise aux écoles d'un livre réunissant le travail de tous les enfants et concrétisant de manière physique leur imagination.

Poursuivant cette idée de sensibilisation de manière ludique et originale, les ressources en ligne du site internet du RTMG s'enrichissent d'un **jeu de memory** disponible gratuitement sur support Android, Windows, et Mac Os. Cliquez sur l'image ci-contre pour jouer directement en ligne, ou téléchargez-le à l'adresse suivante :

<https://www.tortuesmarinesguyane.com/le-memory-du-rtmg>

Grâce à cette application, apprenez à reconnaître, tout en vous amusant, les 3 espèces de tortues marines présentes en Guyane ainsi que les principaux dangers menaçant ces animaux.





Cliquez sur la miniature pour visionner l'épisode

La communication du PNA s'enrichit également d'un nouvel outil avec la réalisation d'une **websérie** centrée sur les différents acteurs du Réseau Tortues Marines Guyane. Dans chaque épisode, l'accent sera mis sur une personne en particulier, contant, anecdotes et ressentis personnels à l'appui, la place de la structure en question au sein du Réseau et ce que les tortues représentent.

Un 1^{er} épisode mettant en vedette une bénévole de l'association KWATA est déjà disponible sur la [chaîne Youtube du RTMG](#), et un prochain épisode déjà tourné au sein de la Réserve du Grand Connétable auprès du GEPOG sera prochainement disponible.

V. Mobilisation de la société et appui aux acteurs

Une réunion de travail a été organisée entre la CTG et l'OFB, en présence de la Préfecture, la DGTM et des représentants de chasseurs pour discuter des quotas de chasse. Cette réunion a permis d'échanger sur les différents enjeux liés à ces quotas et d'initier un cycle de travail.

Cf l'article sur le site de la CTG : [\[CHASSE\] Réunion sur les quotas des espèces chassables à l'Hôtel Territorial - Collectivité Territoriale de Guyane \(ctguyane.fr\)](#)

L'OFB bénéficiaire associé à l'UICN international pour la gestion du programme LIFE-BEST sur la période 2022-2030 :

L'UICN international, en consortium avec l'UICN France et l'OFB (bénéficiaires associés) a été retenu pour assurer la gestion et l'animation du programme sur une période maximale de 8 ans, avec une subvention totale de 32 millions d'euros. Le taux de subvention du programme est de 95% (taux applicable aux partenaires gestionnaires du programme comme aux bénéficiaires de subventions). Le projet devrait donner lieu sur la durée à 4 appels à projets (le 1^{er} attendu début 2024), précédés d'une phase de mobilisation et de développement de capacités dans les territoires concernés. L'OFB a été retenu pour l'animation régionale, et la mobilisation des acteurs dans les territoires régionaux suivants : Guyane, Antilles, Océan Indien et TAAF, Saint-Pierre et Miquelon. A suivre !

VI. Ingénierie de projets

1. Point sur le projet « huitres »

L'équipe d'ingénierie de projets économie et biodiversité accompagne la commune de Montsinery-Tonnegrande pour développer une filière de valorisation des huitres de mangrove. La commune a pu bénéficier d'une subvention FEAMP pour financer un projet pilote. La cheffe de projet, Charlotte Lemonnier, a pris ses fonctions en septembre à la mairie pour piloter la construction d'une station ostréicole expérimentale.

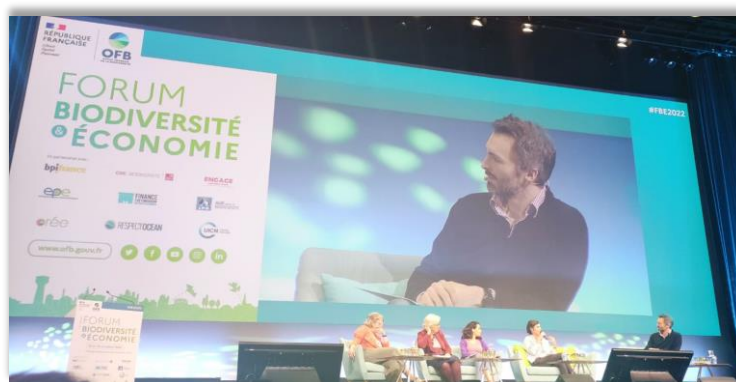
Malheureusement, une très forte mortalité des gisements d'huitres a été observée au mois de septembre (jusqu'à 100% de mortalité). Il semblerait que la cause de la mortalité soit naturelle : saison des pluies particulièrement marquée ayant entraîné une diminution marquée de la salinité des eaux et prolifération d'une chenille responsable d'une défoliation massive des palétuviers en bordure de rivière sur ce secteur. Des analyses vont être réalisées début novembre par la DGTM sur les contaminants réglementés de l'huitre.



Photo : Julian FREDERICK

2. Participation au Forum Biodiversité et Economie Photo : Virginie CHAYLA / OFB

Les 13 et 14 octobre derniers, s'est tenue à Paris la **4^{ème} édition du Forum Biodiversité et Economie (FBE)**, organisée par l'Office français de la biodiversité. L'évènement avait pour objectif de réunir et mobiliser l'ensemble des acteurs économiques engagés en faveur de la biodiversité en France, dans le but d'échanger sur leurs pratiques.



A cette occasion, l'équipe d'ingénierie de projets « économie et biodiversité » était présente sur place afin de proposer un **parcours ultra-marin en 100% digital** et de participer à certains ateliers en présentiel. Dans le cadre de ce **parcours**, notre équipe a notamment animé un atelier sur l'appel à projets (AAP) Biodiv'Éco, dispositif déployé dans les Outre-mer pour accompagner des projets de développement économique favorables à la biodiversité.

Plusieurs porteurs de projets guyanais, soutenus par l'OFB dans le cadre de cet AAP, sont également intervenus pour faire un retour d'expériences sur le dispositif (GADEPAM, le Pôle Agroalimentaire de l'Ouest Guyanais (PAOG) et Peupl'en Harmonie). Cela a été l'occasion de faire un bilan sur ces projets et de valoriser leurs actions sur le territoire.

Le replay des visioconférences est disponible sur le site de l'OFB, et vous pouvez y accéder directement via les liens suivants :

1. **Webinaire 1** : Créer un réseau de structures accompagnant les projets d'entreprises et la structuration des filières de la bioéconomie dans l'Outre-mer français.
2. **Webinaire 2** : Développement économique & biodiversité : retours d'expériences de l'appel à projet Biodiv'éco en Outre-mer.

3. **Webinaire 3 :** L'ESS, une économie engagée au service de la protection des hotspots de biodiversité de la France et de l'Europe des Océans.

Pour nous suivre : www.guyane.ofb.fr